Contact en France double nationalité algérienne

Par Visiteur

Madame,Monsieur

Je suis de passage et je voudrai que vous me repondiez rapidement,j'ai la double nationalité "algerienne",j'ai un probleme famillial en Algerie entre ma mére qui est hebergée chez moi,et mon frére "schizophrene"qui ne vit pas avec moi en France, le probleme a commencé la bas:une fois il a sequestre ma mére pendant un an chez lui,en lui prenant sa pension!attachée!il a recomencé ici.parce qu'on est venues chez lui!il veut me ramener la police!...Je vous prie Madame,Monsieur de me repondre en urgence!pour savoir ce que je dois faire,je reparts en France le 31 Mai 2009
Veuillez accepter mes remerciments par avance pour tous ce que vous pourrez m'apporter comme conseils.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Afin de répondre au mieux à votre question, je souhaiterais obtenir des précisions.
si je comprends bien votre mère et votre frère habitent en Algérie et le problème que vous me décrivez a lieu en Algérie?

Cordialement

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Je vous precise que tous on habite en France.Moi:Me Laoufi Khadidja agée de 63 ans divorcée (sans enfants)domicile: Fontenay aux roses(92260)-mon frére:Mr Laoufi Noredine agé de 50 ans marié(deux enfants)habite à Nantes(44400)-ma mére est hebergée chez moi depuis année 2000, Madame Laoufi Mebarka née Yagoubi(veuve) agée de 86 ans Handicapée à 80%.J'éspere Mr que toutes ces explications vont vous satisfaire.
Je vous remercie pour votre reponse rapide.

Par Visiteur

Monsieur,

Je comprends un peu mieux la situation.
Si votre mère habite avec vous pour quelle raison votre frère vous menace-t-il d'appeler la police? Vous avez parfaitement le droit d'héberger votre maman.

Cordialement

ps: je suis une femme.

Par Visiteur

Madame,

Je vous precise que mon frére a double personnalité:Les medecins ont conclu que sa folie peut le mener à tuer,1ére fois:à Nantes a séquestré ma mére pendant un an ,2éme fois:ici en Algerie dans le bien qu'il a acheté .On est arrivés ensemble le 17/05/2009 .

Cordialement.

ps:Je suis une femme.

Par Visiteur

Madame,

Nous avons fait la même confusion de genre.
Je saisi tout à fait votre souci.
Cependant si je comprends bien votre mère est actuellement en France avec vous et réside chez vous.
Dans le but de vous sécuriser, pour quelle raison les médecins n'ont pas suggéré une hospitalisation pour votre frère en hôpital psychiatrique?

Cordialement

Par Visiteur

Madame,

Mon frére s'est sauvé de hôpital psychiatrique de Nantes!.

Cordialement.

Par Visiteur

Madame,

S'agissait-il d'une hospitalisation d'office?
si tel est le cas est ce que son évasion a été signalée aux services de police ou de gendarmerie?

Cordialement